



PARLONS VELO ! Municipales 2020

L'enjeu climatique se fait de plus en plus fort. Les communes doivent réduire leur niveau de pollution conformément aux Accords de Paris.

Rappel des objectifs : Moins 45 % de Gaz à Effet de Serre d'ici 2030 et neutralité carbone en 2050.

Rappel : obligations des collectivités locales de prendre en compte sérieusement les besoins des usagers cyclistes dans le cadre des nouveaux aménagements urbains et de voiries (cf. art. 20 loi LAURE, maintenant intégrée dans le code de l'environnement)

Le vélo, comme moyen de transport au quotidien, est une des solutions à condition que la ville offre aux cyclistes un niveau élevé de sécurité. C'est une demande récurrente des usagers (voir résultats de l'Enquête Parlons Vélo 2019). <https://www.parlons-velo.fr/barometre-des-villes-cyclables>.

A la veille des élections municipales, l'Association à Pincés et A vélo a souhaité interroger les candidat (e)s des communes de ROMANS SUR ISERE et BOURG DE PEAGE sur la stratégie à venir !

NB : Les réponses apportées à ce questionnaire seront diffusées auprès des membres de l'association A Pincés et à Vélos et au grand public par tout moyen légal.

POUR LES CANDIDATS SORTANTS :

Dans le cas où vous vous représentez, Pouvez-vous nous indiquer quelles réalisations emblématiques nouvelles votre équipe municipale peut elle revendiquer dans son bilan de mandat, notamment en termes d'aménagements cyclables nouveaux ?

.....
.....
.....
.....
.....

Pour quel montant d'investissement pour chacune des années de votre mandat passé 2014-2020 ?

.....
.....
.....
.....

POUR TOUTES LES LISTES CANDIDATES :

Votre équipe candidate a-t-elle prévu un plan d’actions en faveur de l’usage du Vélo ?

- Oui Non

Merci de bien vouloir le définir en quelques mots ou bien dans toutes annexes que vous jugerez utile de joindre à ce questionnaire.

.....
.....

Si oui, quel serait votre projet concernant :

1 Le Budget AMENAGEMENTS CYCLABLES nouveaux :

- Prévoyez-vous un **budget spécifique aménagements cyclables nouveaux** (hors entretien des aménagements existants – hors opérations d'aménagements urbains autres, devant par ailleurs obligatoirement prendre en compte le vélo) ?

- Oui Non

- Le cas échéant, à quelle hauteur ce budget annuel serait-il abondé (sachant qu’un niveau de l’ordre de 20 à 23€/an/habitant est un niveau plancher afin de pouvoir qualifier de cyclable une politique municipale – cf. association de la FUB- ?

.....

- Les Appels à Projets du Plan Vélo National seront-ils pour votre équipe l'occasion d'accélérer la réalisation d'aménagements cyclables ?

- Oui Non

- Pour quels montants et quels projets ?

.....
.....
.....
.....

2 La Voirie:

- Aurez-vous un **schéma d'aménagements cyclables cartographié** voirie par voirie ? **Avec une programmation** années après années ?

- Oui Non

- Quelles seront vos priorités d'aménagements ?

Suppression des "points noirs" signalés dans l'enquête Parlons Vélos, notamment les 2 ponts sur l'Isère (en partenariat avec Bourg de Péage et le Département).

Continuités cyclables diverses

Autres :

- Quels aménagements des accès aux points générateurs de déplacement (écoles, centres sportifs, ...) ? Ex :

Stationnements vélos : arceaux, box, garages sécurisés en immeubles,

Double-sens vélos, sas vélos, cédez-le-passage-vélo-aux-feux-rouges,

Déploiement de stationnements sécurisés et protégés dans toute la ville,

Programmation des aménagements :

Etablirez –vous une programmation pluriannuelle de ces aménagements sur les 6 ans à venir ?

- Oui Non

3 Animation mobilité douce – Education

Plusieurs évènements sont organisés tous les ans pour promouvoir le vélo : Semaine de la mobilité, Fête du Vélo, Challenge Mobilités.

- Serez-vous partenaires de ces actions ?

Oui

Non

D'autres actions locales peuvent être portées par la commune. Lesquelles pensez-vous déployer ?

.....
.....

Quelle sera votre action auprès des écoles ?

Organisation de plans de déplacements ? De vélo-bus et pédi-bus,

Formation "Savoir Rouler" en primaire,

Dans les entreprises ? Les administrations dont la mairie ?

Vélo-écoles pour adultes ?

A partir de quel âge pensez-vous qu'un enfant devrait pouvoir être libre de se déplacer seul à vélo, et notamment pour aller à l'école ?

Est-ce possible dans votre ville ?

Oui

Non

4 Concertation avec les associations vélos de l'agglomération :

Envisagez-vous une concertation régulière des usagers et de leurs associations en amont de chaque projet d'aménagement de voiries (avant-projet, projet, réalisation, évaluation) ?

Oui

Non

Sous quelle forme et quelle régularité pour ce qui est des réflexions régulières ?

Soutien aux associations vélos :



L'association A Pincettes et à Vélo compte 250 adhérents et plus de 600 sympathisants. Son atelier Kazacycle permet la récupération et la remise en état de plus de 200 vélos/an.

Nos bénévoles assurent de nombreuses heures soit en permanence à l'atelier, soit en accompagnant des

sorties scolaires.

- Répondrez-vous à la demande de l'association d'obtenir un local adapté et pérenne pour la poursuite de son activité ?

Oui

Non

A quelle échéance ?

.....

Nous vous invitons

A nous retourner par mail ou courrier ce questionnaire

A venir en débattre lors de la table ronde organisée le 22 février à 17h à la Maison de Quartier St Nicolas 14 rue du Chapitre à Romans sur Isère

L'association vous remercie pour votre participation.